



Confédération paysanne de Charente – Maritime



Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Saintes, le 13 janvier 2020,

Lettre ouverte à M. le Préfet de Charente-Maritime

Monsieur le Préfet,

Depuis des mois, des agriculteurs dénoncent le comportement de quelques-uns à leur rencontre et se plaignent d'être victimes d'« agribashing ». Le gouvernement tente de résoudre ce problème en proposant des chartes de bon voisinage entre paysans et riverains. Malheureusement, dans ces chartes, il n'y a rien de plus de ce qui se fait actuellement, elles ne sont qu'un simili code de bonne conduite ! On n'y trouve aucune remise en cause de l'agriculture productiviste actuelle et peu d'efforts sont préconisés pour faire évoluer les relations avec les voisins des exploitations agricoles.

Si nous n'approuvons pas les actions menées contre des personnes physiques, dans des élevages ou des magasins, par des groupes se réclamant de la protection et du bien-être animal, nous ne pouvons que constater qu'un nombre croissant de citoyens-consommateurs espèrent et souhaitent un changement de modèle agricole. Et il est clair que le modèle actuel ne subirait pas l'« agribashing » aujourd'hui s'il n'avait pas tant de conséquences négatives sur la protection des ressources naturelles, la nature en général, la biodiversité et la santé de la population.

N'importe lequel d'entre nous, en constatant dans les analyses d'eau potable un dépassement des normes pour les nitrates et des traces de pesticides, ne peut que s'interroger sur les répercussions sur sa santé dans les années à venir ! Si l'agriculture n'est pas seule en cause, elle ne doit pas nier sa part de responsabilité.

La notion d'« agribashing » n'est qu'une tromperie de plus du syndicat majoritaire pour ne pas changer le modèle agricole. C'est une manière adroite de se faire passer pour victime, alors même que le modèle défendu est mortifère pour tous, et les paysans d'abord ! La preuve ? La mise en place en parallèle par le ministère de la justice de la cellule DEMETER, en lien avec la gendarmerie, qui sous prétexte de protéger les agri-managers de la délinquance en amalgamant toutes sortes de délits (vol d'essence, de légumes, intrusion de chasseurs, d'activistes antispécistes...), cloue le bec définitivement à toute possibilité syndicale de remettre le système en cause !

Confédération Paysanne de Charente Maritime
3 boulevard de Vladimir, 17100 Saintes
06 77 25 24 55
charentemaritime@confederationpaysanne.fr



Confédération paysanne de Charente – Maritime



Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

La Confédération Paysanne réclame depuis longtemps un changement de modèle agricole, vers l'Agriculture Paysanne, où l'humain et le vivant sont au centre des préoccupations de notre métier de paysan. Quand on réclame un partage équitable de l'eau, n'impactant pas la ressource, quand on pousse vers une sortie la plus rapide possible des pesticides, qu'on demande un revenu décent pour tous les paysans, quand on souhaite un accès facilité au foncier pour des petites fermes, quand on revendique le plafonnement des aides à l'hectare, et l'abandon de tous les accords de libre-échange, empêchant des prix rémunérateurs pour des produits de qualité, c'est l'Agriculture Paysanne que nous défendons. Voilà le modèle d'agriculture que nous voulons pour demain, avec le soutien des pouvoirs publics.

Or, qui peut croire que cette agriculture-là serait victime d' « agribashing » ?

C'est pour toutes ces raisons, M. le Préfet, que la Confédération Paysanne de Charente-Maritime ne souhaite pas participer à la réunion que vous organisez avec tous les syndicats le mardi 14 janvier 2020 sur « l'observatoire départemental de l'agribashing », tout comme elle a refusé de signer la « Charte de bon voisinage ».

Recevez, M. le Préfet, nos respectueuses salutations.

Dominique Mallet, Porte-parole

Contact : Dominique Mallet, Porte-parole 06 59 09 02 80

Confédération Paysanne de Charente Maritime
3 boulevard de Vladimir, 17100 Saintes
06 77 25 24 55
charentemaritime@confederationpaysanne.fr